

CE du 26 octobre 2005

INFORMATIONS MENSUELLES

30 travaux le samedi ont dû être effectués par des salariés, cela montre le manque de personnel et l'absence d'organisation, de prévisions, d'anticipation de la direction.

La direction nous a informé qu'il n'y aurait plus d'affichage papier pour les postes à pourvoir. Ils seront consultables dans l'Intranet uniquement.

Effectif au 30/09: 1318 inscrits salariés dont 20 CDD.
L'ODG est de 1175.5 (équivalents temps pleins).

FORFAITS JOUR

Le nombre de forfaits jour est passé de 112 à 137. Nous avons demandé si la direction avait exercé des pressions chez les cadres pour qu'ils adoptent ce système pour apporter une réponse facile aux dépassements d'horaire.

Pour la direction cette augmentation est normale et n'est pas liée aux respects des horaires. Avant de donner son accord chaque demande est étudiée pour voir si les critères du forfait sont remplis.

De plus, il n'est pas question d'étendre ce système à d'autres catégories du personnel.

HORAIRE DE L'ENTREPRISE 2x8

Nous constatons que de nombreux secteurs se voient proposer un horaire de travail sur le modèle de l'ISOTEX. Y-a-t-il une volonté de la direction à le généraliser ? D'après la direction il n'y a pas de directives pour mettre en place systématiquement cette organisation mais il y a des débats lors des discussions qui ont lieu dans les différents services pour arriver au meilleur compromis avec les salariés.

SOUS-TRAITANCE

La charte 2002 qui établissait les métiers de base à SPS, non sous-traitables à l'extérieur, n'est plus respectée. S'il y a eu une évolution nous n'avons pas été mis au courant. Pour la direction, la politique industrielle doit répondre aux objectifs suivants :

- maintenir une excellence de niveau mondial
 - servir nos clients en qualité totale (conformité, coût et délais)
 - concentrer nos ressources et efforts afin de maîtriser les technologies différenciantes ou critiques
 - s'appuyer sur des partenariats industriels durables
- Les élus constatent qu'au-delà de grands principes il

faudrait que la direction réponde en priorité aux attentes des salariés avec d'autres arguments.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

5260 heures supplémentaires ont été réalisées pendant les neuf premiers mois de l'année. FPI est un gros consommateur avec 3050 heures. Même si le nombre d'heures suppl. semble satisfaire la direction nous pensons que des heures récurrentes cachent un manque de personnel ou une anomalie dans l'organisation. La direction ferait mieux de se pencher un peu plus sur les cas identifiés au lieu de faire l'autruche et d'attendre des situations inextricables. Le seuil de déclenchement des heures sup. se fait à 38h30 jusqu'au coefficient 305, à 39h30 du coeff. 335 à 365 et à 40h30 pour les niveaux VI et les cadres.

HEURES ECREEEES

Dans le cadre de la charte nous avons demandé à connaître le volume d'heures écrêtées réalisées depuis le début de l'année. La direction, sous couvert d'une analyse de ces heures, n'a pas voulu nous donner les chiffres. La démarche est pourtant simple, seulement, avant de nous donner les chiffres, elle veut en supprimer les trajets, les heures forfaitaires, les temps de douche et on ne sait quoi d'autre encore pour en minimiser le volume. Nous savons très bien ce qu'elle a déjà fourni à l'inspecteur du travail en son temps et comment de 52000 heures écrêtées elle arrive à 12000 heures sanctionnables. Ce n'est pas notre propos, nous voulons juste vérifier que ces heures sont en nette diminution et que la signature de cette charte n'a pas été inutile. Aujourd'hui la direction ne joue pas le jeu de la transparence, nous nous posons des questions quant à ses intentions.

ENQUETE D'OPINION DE L'ARACT

(Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

C'est un organisme paritaire (patronat et salariat y sont présents). La démarche entreprise à SPS s'inscrit dans un cadre plus large auprès d'une cinquantaine d'entreprises de la région Aquitaine. La confidentialité des données recueillies sera respectée et l'entreprise recevra un compte rendu anonyme. L'intérêt pour l'entreprise est de connaître la satisfaction des employés puisque de celle-ci dépend leur motivation, dicit la direction. Ce type d'enquête

doit être a priori renouvelé tous les 12/18 mois. 20% de réponses suffiraient pour avoir un jugement sur l'entreprise. On peut rester méfiant quant à leur utilisation par la direction. Les élus SUD renouvellent la demande des salariés qui est d'engager un dialogue social au travers des questions renouvelées par les institutions D.P, C.E, CHSCT. De plus nous rappelons qu'une enquête sur le stress demandée par le CE va être réalisée sur SPS et qu'elle nous semble plus importante pour les salariés.

SERVICE INFORMATIQUE: MAPI

La direction rappelle la création SAFRAN INFORMATIQUE, la convention de la métallurgie de Paris s'appliquera et des statuts spécifiques seront négociés.

Nous avons redemandé à la direction de s'assurer du reclassement en interne des salariés désirant rester.

Dernière infos.

A la réunion extraordinaire du CE le 14/11, les élus SUD ont demandé à la direction des explications, sur la suspension du transfert de l'activité informatique (MAPI) à PAU par la direction de TURBOMECA (informations parues dans la presse). Cette information est confirmée. A la suite du mouvement social important, il n'y aura plus de centre à Pau.

Mais Mr LUCIANI précise que le projet du regroupement sur la région parisienne continue.

A la demande du secrétaire du comité d'entreprise, les élus et les organisations syndicales ont été d'accords pour organiser une réunion d'information sur le transfert de l'activité informatique avec les salariés concernés, jeudi 17 Nov.

MUTATION VERS LA PRODUCTION

Après avoir eu connaissance des fameuses listes de personnel pouvant être concerné par une mutation vers les secteurs de production, nous avons demandé à la direction de nous en dire un peu plus.

Il y aurait 10 à 15 postes ouverts en interne à la production (date indéterminée) pour permettre au personnel en « surplus » de se réorienter.

La direction a ciblé 82 personnes (ayant déjà travaillé en production ou ayant des fonctions adaptables après un peu de formation) pour ces 15 postes.

En refusant de faire appel au volontariat dont on sait qu'il marche mieux, elle se met des bâtons dans les roues, mais se prive aussi de personnel d'expérience dans les domaines auxquels elle les arrache.

Nous réitérons notre demande d'appel au volontariat, pour que chacun arrive à trouver sa place dans les

meilleures conditions.

PEAUX BMI

Les peaux ou panneaux BMI d'AIRCELLE posent encore deux problèmes, l'un technique (cuisson verticale dans les fours) et l'autre est le coût (plus élevé à SPS qu'à AIRCELLE). Encore une fois, on se pose la question des taux horaires, de l'adaptation de procédés industriels sans investissement majeur. On sait que la direction veut diversifier nos productions en allant vers l'aéronautique, il faut qu'elle s'en donne les moyens.

Dernière info

Nous avons appris qu'un accord a été trouvé avec AIRCELLE pour financer les appros.

SPHERES ARIANE

L'usinage des 15 dernières sphères A5 sera effectué à SPS. La certification des soudures chez FAMAT est toujours en attente. Les dernières soudures ont été effectuées avec l'assistance d'un salarié SPS.

MISTRAL

La direction met tout en œuvre pour rattraper le retard afin de satisfaire le client.

THERMOSTRUCTURAUX.

Bouclier NASA TPS.

Depuis la réunion du CE nous avons appris qu'en raison de l'évolution d'architecture de la NASA, le contrat est arrêté.

QUESTIONS DE CE

-CAMPING LACANAU

Compte tenu du budget l'animateur propose de financer la clôture du camping (investissement non prévu en 2005): accord unanime des élus.

-CORBIAC

L'ensemble des élus ont adopté l'extension des vestiaires pour répondre aux besoins des utilisateurs. L'animateur réunira la commission le 29/11/2005 pour présenter le projet.

-COMMISSION ECONOMIQUE

L'animateur s'est plaint auprès de la direction de son manque de coopération pour la remise de documents demandés par le cabinet d'expertise sur le bilan 2004. La direction répond qu'elle remet systématiquement les documents qu'on lui demande et par conséquent elle n'est pas responsable du retard pris par la commission.

RAPPEL: les demandes de budgets des commissions, associations et sections, doivent être renvoyées au trésorier du comité dans les plus brefs délais

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr